

2010

**MISE À JOUR RÉDACTIONNELLE – MAI 2017
VERSION 1.2**

Ces objectifs de la formation s'appliquent à ceux qui entreprennent une résidence à compter du 1^{er} juillet 2010.

REMARQUE : *Dans ce document, l'expression « la famille du patient » inclut toutes les personnes qui ont une importance pour le patient d'un point de vue personnel et qui se préoccupent des soins qui lui sont prodigués, y compris, selon la situation du patient, les membres de sa famille, les partenaires, les aidants naturels, les tuteurs et représentants légaux.*

DÉFINITION

La cardiologie est une spécialité médicale portant sur la prévention, le diagnostic, la prise en charge et la réadaptation de patients présentant des maladies du système cardiovasculaire. Le cardiologue est un spécialiste expert en diagnostic et en prise en charge de tous les aspects des maladies cardiovasculaires.

BUTS

Au terme de sa formation, le résident doit être un spécialiste compétent en cardiologie et pouvoir assumer le rôle de consultant dans la spécialité. Il doit acquérir une connaissance pratique de la base théorique de la spécialité, notamment de ses fondements dans les sciences médicales fondamentales et la recherche.

Les résidents doivent démontrer qu'ils ont les connaissances, les aptitudes et les comportements nécessaires pour offrir à une population diversifiée un service et des soins efficaces et axés sur le patient. Dans tous les aspects de la pratique de la spécialité, le diplômé doit pouvoir aborder de façon professionnelle les questions d'appartenance sexuelle, d'orientation sexuelle, d'âge, de culture, d'origine ethnique et d'éthique.

COMPÉTENCES EN CARDIOLOGIE

Après avoir terminé sa formation, le résident aura acquis les compétences suivantes et sera efficace dans les rôles suivants :

Le masculin est utilisé seulement pour simplifier le texte.

Expert médical

Définition :

Comme *experts médicaux*, les cardiologues jouent tous les rôles CanMEDS et mettent en œuvre leur savoir médical, leurs compétences cliniques spécialisées et leurs attitudes professionnelles pour dispenser des soins axés sur les patients. Le rôle d'*expert médical* est le rôle pivot du médecin dans le cadre CanMEDS.

Compétences clés et habilitantes : Les cardiologues peuvent...

1. Travailler efficacement comme conseillers en jouant tous les rôles du cadre CanMEDS pour dispenser des soins médicaux optimaux, respectueux de l'éthique et axés sur les patients

- 1.1. Donner une consultation, et notamment présenter des évaluations et des recommandations bien documentées, oralement ou par écrit, pour répondre à une demande d'un autre professionnel de la santé
- 1.2. Utiliser toutes les compétences CanMEDS pertinentes à la cardiologie
- 1.3. Définir les problèmes éthiques pertinents qui surgissent dans le cadre des soins aux patients et y répondre de la façon appropriée
- 1.4. Accorder des priorités efficaces et appropriées à leurs obligations professionnelles face à de nombreux patients et problèmes
- 1.5. Prodiguer des soins fondés sur la compassion et axés sur les patients
- 1.6. Reconnaître les dimensions déontologiques de la prise de décision en médecine et en tenir compte
- 1.7. Démontrer leur expertise médicale ailleurs que dans les soins aux patients, notamment en témoignant comme experts devant les tribunaux ou en conseillant les gouvernements au besoin

2. Acquérir et maintenir des connaissances cliniques, des compétences spécialisées et des comportements convenant à la cardiologie

- 2.1. Appliquer leurs connaissances des sciences cliniques, sociocomportementales et biomédicales fondamentales pertinentes à la cardiologie, y compris :
 - 2.1.1. Coronaropathies
 - 2.1.1.1. Anatomie coronarienne normale
 - 2.1.1.2. Physiologie normale et anormale de la circulation coronarienne
 - 2.1.1.3. Fonction endothéliale normale et anormale
 - 2.1.1.4. Pathogenèse de l'athérosclérose
 - 2.1.1.5. Facteurs de risques de l'athérosclérose et leur prise en charge
 - 2.1.1.6. Physiopathologie des syndromes coronariens aigus
 - 2.1.1.7. Causes non athérosclérotiques de l'ischémie et de l'infarctus

OBJECTIFS DE LA FORMATION EN CARDIOLOGIE ADULTE (2010)

- 2.1.1.8. Techniques diagnostiques pour la maladie coronarienne, y compris leur sensibilité et leur spécificité
 - 2.1.1.9. Pharmacologie¹ des agents anti-ischémiques, antiplaquettaires, anticoagulants, thrombolytiques et hypolipidémiants
 - 2.1.1.10. La revascularisation par intervention coronarienne percutanée (ICP) et pontage aortocoronarien, leurs indications, leurs contre-indications et leurs avantages
 - 2.1.1.11. Prise en charge non pharmacologique des coronaropathies terminales
 - 2.1.1.12. Importance de la différence entre les hommes et les femmes dans la présentation, le diagnostic et la prise en charge des coronaropathies
 - 2.1.1.13. Importance des différences ethniques dans l'incidence des coronaropathies
- 2.1.2. Cardiopathies valvulaires
- 2.1.2.1. Structure et fonction valvulaires normales
 - 2.1.2.2. Pathologie des valvulopathies
 - 2.1.2.3. Physiopathologie et paramètres hémodynamiques de la sténose et de la régurgitation valvulaire
 - 2.1.2.4. Techniques diagnostiques
 - 2.1.2.5. Interventions valvulaires : les indications, y compris la prise en charge médicale, le choix du moment opportun, les contre-indications, les avantages et les résultats
 - 2.1.2.6. Prothèses valvulaires : types, complications, évolution naturelle
- 2.1.3. Cardiopathies congénitales
- 2.1.3.1. Embryologie cardiaque de base
 - 2.1.3.2. Shunt intracardiaque : effets hémodynamiques et physiopathologiques
 - 2.1.3.3. Lésions congénitales pour lesquelles la survie à l'âge adulte est probable et leurs complications possibles
 - 2.1.3.4. Lésions congénitales pour lesquelles la survie postopératoire à l'âge adulte est probable et leurs complications possibles
- 2.1.4. Insuffisance cardiaque congestive et cardiomyopathies
- 2.1.4.1. Physiologie de la fonction systolique et diastolique normale et anormale
 - 2.1.4.2. Anomalies hémodynamiques de l'insuffisance cardiaque

¹ La pharmacologie fait référence aux mécanismes d'action, à la pharmacocinétique cliniquement pertinente, aux indications, aux contre-indications et aux effets indésirables.

OBJECTIFS DE LA FORMATION EN CARDIOLOGIE ADULTE (2010)

- 2.1.4.3. Anomalies neuro-hormonales de l'insuffisance cardiaque
- 2.1.4.4. Remodelage ventriculaire
- 2.1.4.5. Étiologie, pronostic et évolution naturelle de l'insuffisance cardiaque
- 2.1.4.6. Pharmacologie des médicaments fréquemment utilisés chez les patients souffrant d'insuffisance cardiaque
- 2.1.4.7. Options de prise en charge non pharmacologique (p. ex., resynchronisation, chirurgie, dispositifs)
- 2.1.4.8. Principes de transplantation

- 2.1.5. Hypertension
 - 2.1.5.1. Définition de l'hypertension
 - 2.1.5.2. Diagnostic de l'hypertension
 - 2.1.5.3. Conséquences de l'hypertension sur les organes cibles
 - 2.1.5.4. Conséquence du traitement sur la mortalité et ses complications
 - 2.1.5.5. Causes secondaires : dépistage, diagnostic et prise en charge
 - 2.1.5.6. Pharmacologie des agents antihypertenseurs

- 2.1.6. Maladies vasculaires pulmonaires
 - 2.1.6.1. Physiologie vasculaire pulmonaire normale
 - 2.1.6.2. Paramètres hémodynamiques de l'hypertension pulmonaire
 - 2.1.6.3. Pharmacologie des agents vasodilatateurs pulmonaires

- 2.1.7. Maladies du péricarde
 - 2.1.7.1. Anatomie et fonction normale du péricarde
 - 2.1.7.2. Conséquences des maladies du péricarde sur l'état hémodynamique et la fonction cardiaque
 - 2.1.7.3. Pathologie et étiologie des maladies du péricarde

- 2.1.8. Médecine vasculaire
 - 2.1.8.1. Maladies vasculaires cérébrales : étiologie et facteurs de risques, présentations, causes cardiaques des AVC et des accidents ischémiques transitoires, options de traitement
 - 2.1.8.2. Pathologie et étiologie des maladies aortiques
 - 2.1.8.3. Maladies vasculaires périphériques : facteurs de risques, présentations cliniques, options de traitement

2.1.9. Soins cardiaques aigus

- 2.1.9.1. Hémodynamie : débits pulmonaires, systémiques, pressions et résistances normaux et anormaux,
- 2.1.9.2. Ventilation chez les patients atteints de maladie cardiaque primaire : indications, principes de prise en charge
- 2.1.9.3. Pharmacologie des inotropes, des vasopresseurs et des vasodilatateurs
- 2.1.9.4. Complications systémiques et non cardiaques chez le patient gravement malade
- 2.1.9.5. Dispositifs de soutien mécaniques non pharmacologiques
- 2.1.9.6. Infections du cœur et des vaisseaux, et dispositifs

2.1.10. Électrophysiologie

- 2.1.10.1. Électrophysiologie cellulaire normale
- 2.1.10.2. Nœud sino-auriculaire (SA) normal, nœud auriculo-ventriculaire (AV) et fonction du système de conduction
- 2.1.10.3. Mécanismes de l'arythmogénèse
- 2.1.10.4. Mécanismes des anomalies de conduction
- 2.1.10.5. Pharmacologie des agents anti-arythmiques
- 2.1.10.6. Dispositifs cardiaques implantables : techniques, indications, contre-indications, complications et suivi
- 2.1.10.7. Syncope
- 2.1.10.8. Examens électrophysiologiques invasifs : indications, techniques, complications
- 2.1.10.9. Techniques d'ablation invasives pour les tachyarythmies : indications, complications

2.1.11. Grossesse des patientes souffrant de maladies cardiovasculaires

- 2.1.11.1. Changements physiologiques cardiovasculaires normaux au cours de la grossesse et leurs effets chez les patientes présentant une cardiopathie
- 2.1.11.2. Utilisation de médicaments cardiovasculaires au cours de la grossesse et en période péripartum
- 2.1.11.3. Évaluation des risques cardiaques au cours de la grossesse
- 2.1.11.4. Consultation génétique avant la conception au sujet des cardiopathies

2.2. Décrire le cadre des compétences CanMEDS qui sont pertinentes à la cardiologie

- 2.3. Appliquer les connaissances acquises de longue date en tant qu'érudit pour mettre en œuvre un programme personnel en vue de rester à jour et d'améliorer ses compétences professionnelles
- 2.4. Intégrer les meilleures données probantes et pratiques exemplaires pour améliorer la qualité des soins et la sécurité des patients en cardiologie

3. Procéder à une évaluation complète et appropriée d'un patient cardiaque

- 3.1. Identifier et étudier efficacement les problèmes à aborder au cours d'un contact avec un patient, en tenant compte du contexte et des préférences de celui-ci
- 3.2. Réunir des antécédents pertinents de façon concise et exacte compte tenu du contexte et des préférences du patient aux fins du diagnostic, du traitement, de la promotion de la santé et de la prévention des maladies
- 3.3. Procéder à un examen physique précis, pertinent et exact aux fins du diagnostic, du traitement, de la promotion de la santé et de la prévention des maladies
- 3.4. Choisir des méthodes d'investigation appropriées sur le plan médical en exploitant efficacement les ressources et conformément à l'éthique
- 3.5. Démontrer des techniques efficaces de solution de problèmes cliniques et faire preuve de jugement face aux problèmes des patients, y compris interpréter les données disponibles et intégrer de l'information pour produire des diagnostics différentiels et des plans de traitement
- 3.6. Évaluer la présence de manifestations cardiaques associées à des maladies non cardiaques
- 3.7. Effectuer des évaluations cardiaques chez des patients qui subissent une intervention chirurgicale non cardiaque

4. Pratiquer efficacement les interventions de prévention et de traitement

- 4.1. Mettre en œuvre un plan de traitement en collaboration avec un patient et les membres de sa famille
- 4.2. Démontrer une mise en œuvre appropriée et opportune des interventions de prévention et de traitement pertinentes à la cardiologie
- 4.3. Obtenir le consentement éclairé nécessaire pour les traitements
- 4.4. S'assurer que les patients reçoivent des soins de fin de vie appropriés

5. Utiliser les techniques d'intervention, tant diagnostiques que thérapeutiques, de façon compétente et appropriée

- 5.1. Assurer de façon efficace, appropriée et en temps opportun l'exécution technique ainsi que l'interprétation et l'application des résultats des interventions diagnostiques et thérapeutiques suivantes :
 - 5.1.1. Électrophysiologie clinique
 - 5.1.1.1. Électrocardiographie

OBJECTIFS DE LA FORMATION EN CARDIOLOGIE ADULTE (2010)

- 5.1.1.2. Épreuve d'effort
- 5.1.1.3. Surveillance électronique ambulatoire (moniteur Holter et moniteur ECG)
- 5.1.2. Échocardiographie (mode M, 2D et Doppler)
 - 5.1.2.1. Transthoracique
- 5.1.3. Cathétérisme cardiaque
 - 5.1.3.1. Hémodynamie et cathétérisme cardiaque droit
- 5.1.4. Interventions thérapeutiques
 - 5.1.4.1. Stimulateurs électrosystoliques transveineux temporaires
 - 5.1.4.2. Cardioversion et défibrillation électrique synchronisée
 - 5.1.4.3. Péricardiocentèse
- 5.2. Savoir interpréter et appliquer de manière efficace, appropriée et en temps opportun les résultats des interventions diagnostiques et thérapeutiques suivantes :
 - 5.2.1. Électrophysiologie clinique
 - 5.2.1.1. Stimulateurs cardiaques et dispositifs implantés permanents
 - 5.2.2. Échocardiographie
 - 5.2.2.1. Transœsophagienne
 - 5.2.2.2. À l'effort
 - 5.2.3. Imagerie nucléaire cardiologique
 - 5.2.3.1. Scintigraphie myocardique de perfusion au repos et à l'effort et ventriculographie isotopique
 - 5.2.4. Cathétérisme cardiaque
 - 5.2.4.1. Hémodynamie et cathétérisme cardiaque gauche
 - 5.2.4.2. Angiographie et coronarographie
 - 5.2.5. Autres modalités d'imagerie cardiaque
 - 5.2.5.1. Radiographie pulmonaire
 - 5.2.6. Interventions thérapeutiques
 - 5.2.6.1. Contre-pulsion par ballon intra-aortique

- 5.3. Savoir appliquer de manière efficace, appropriée et en temps opportun les résultats des interventions diagnostiques et thérapeutiques suivantes :
 - 5.3.1. Autres modalités d'imagerie cardiaque
 - 5.3.1.1. Tomographie par émission de positrons (TEP)
 - 5.3.1.2. Tomodensitométrie (TDM)
 - 5.3.1.3. Imagerie par résonance magnétique (IRM)
 - 5.3.2. Interventions thérapeutiques
 - 5.3.2.1. Interventions cardiaques percutanées
 - 5.3.2.2. Examens électrophysiologiques invasifs
- 5.4. Obtenir le consentement éclairé nécessaire pour les interventions
- 5.5. Documenter les interventions pratiquées et leur résultat, et diffuser l'information pertinente
- 5.6. Assurer que l'on organise un suivi approprié des interventions pratiquées

6. Consulter au besoin d'autres professionnels de la santé tout en reconnaissant les limites de leur expertise

- 6.1. Démontrer qu'ils connaissent les limites de leur expertise
- 6.2. Démontrer qu'ils peuvent au besoin consulter un autre professionnel efficacement, de façon appropriée et en temps opportun pour optimiser les soins dispensés aux patients
- 6.3. Organiser des services de soins de suivi appropriés pour les patients et les membres de leur famille ou leurs proches aidants

Communicateur

Définition :

Comme *communicateurs*, les cardiologues facilitent efficacement la relation médecin-patient et les échanges dynamiques qui se produisent avant, pendant et après le contact médical.

Compétences clés et habilitantes : Les cardiologues peuvent...

1. Établir avec les patients et les membres de leur famille un rapport et une confiance ainsi qu'une relation conforme à l'éthique

- 1.1. Reconnaître que le fait d'être bon communicateur constitue une compétence clinique essentielle pour les médecins et qu'une bonne communication médecin-patient peut favoriser la satisfaction du patient et du médecin, l'observance du traitement et l'amélioration des résultats cliniques

- 1.2. Établir avec les patients et les membres de leur famille de bonnes relations thérapeutiques caractérisées par la compréhension, la confiance, le respect, l'honnêteté et l'empathie
 - 1.3. Respecter le caractère confidentiel des renseignements concernant le patient, de sa vie privée et de son autonomie
 - 1.4. Écouter efficacement
 - 1.5. Être à l'affût des indices non verbaux et en tenir compte
 - 1.6. Faciliter efficacement un contact clinique structuré
- 2. Trouver et résumer avec précision les renseignements pertinents et les points de vue des patients et des membres de leur famille, de collègues et d'autres professionnels**
- 2.1. Réunir de l'information sur une maladie, et aussi sur les croyances d'un patient, ses préoccupations, ses attentes et son vécu de la maladie
 - 2.2. Chercher et résumer des renseignements pertinents provenant d'autres sources comme les membres de la famille du patient, ses aidants et d'autres professionnels, tout en respectant la vie privée et la confidentialité
- 3. Transmettre avec exactitude des explications et des renseignements pertinents aux patients et aux membres de leur famille, à des collègues et à d'autres professionnels**
- 3.1. Présenter des renseignements à un patient et aux membres de sa famille, aux collègues et à d'autres professionnels de façon compatissante et compréhensible pour encourager la discussion et la participation à la prise de décision
- 4. Faire en sorte que les patients, les membres de leur famille et les autres professionnels aient la même compréhension des enjeux, des problèmes et des plans pour élaborer un plan de traitement commun**
- 4.1. Définir et explorer efficacement les problèmes à aborder à la suite d'une rencontre avec un patient, en tenant compte du contexte, des réponses du patient, de ses préoccupations et de ses préférences
 - 4.2. Respecter la diversité et la différence, ce qui inclut, mais sans s'y limiter, les effets de la problématique hommes-femmes, de la religion et des croyances culturelles sur la prise de décision et la capacité de respecter un programme thérapeutique
 - 4.3. Encourager la discussion, les questions et l'échange au cours de la rencontre
 - 4.4. Pour l'élaboration du plan de traitement, faire participer les patients, les membres de leur famille et les professionnels de la santé compétents à la prise de décision
 - 4.5. S'attaquer efficacement aux problèmes de communication délicats, par exemple pour l'obtention d'un consentement éclairé, à l'annonce d'une mauvaise nouvelle et en présence de colère, de confusion et d'incompréhension

5. Transmettre des renseignements verbaux et écrits efficaces au sujet d'un contact médical

- 5.1. Tenir des dossiers clairs, concis, précis et appropriés sur les contacts cliniques et les plans
- 5.2. Présenter efficacement des rapports oraux au sujet des contacts cliniques et des plans
- 5.3. Transmettre les données médicales de manière appropriée pour garantir un transfert des soins sécuritaire

6. Présenter au public ou aux médias l'information relative à une question médicale se rapportant à la cardiologie

Collaborateur

Définition :

Comme *collaborateurs*, les cardiologues travaillent efficacement dans une équipe de soins de santé afin de prodiguer des soins optimaux aux patients.

Compétences clés et habilitantes : Les cardiologues peuvent...

1. Participer efficacement et comme il se doit à l'activité d'une équipe interprofessionnelle de soins de santé

- 1.1. Décrire les rôles et les responsabilités du spécialiste à d'autres professionnels
- 1.2. Décrire les rôles et les responsabilités d'autres professionnels membres de l'équipe de soins de santé
- 1.3. Reconnaître et respecter les divers rôles, responsabilités et compétences d'autres professionnels par rapport aux leurs
- 1.4. Collaborer avec d'autres personnes pour évaluer, planifier, prodiguer et intégrer des soins à des patients individuels ou à des groupes de patients
- 1.5. Collaborer à d'autres activités et tâches, comme la recherche, la formation, l'évaluation de programmes ou les responsabilités administratives
- 1.6. Participer aux réunions d'équipes interprofessionnelles
- 1.7. Établir des relations d'interdépendance avec d'autres professions pour prodiguer des soins de qualité
- 1.8. Décrire les principes de la dynamique d'équipe
- 1.9. Respecter l'éthique de l'équipe, y compris la confidentialité, l'affectation des ressources et le professionnalisme
- 1.10. Faire preuve de leadership dans une équipe de soins de santé de façon appropriée

2. Collaborer efficacement avec d'autres professionnels de la santé afin d'éviter des conflits interprofessionnels, de les négocier et de les résoudre

- 2.1. Respecter leurs collègues et les membres d'une équipe interprofessionnelle
- 2.2. Collaborer avec d'autres professionnels pour prévenir les conflits
- 2.3. Respecter les différences et les champs de pratique d'autres professions
- 2.4. Réfléchir à leurs propres différences, incompréhensions et limites qui peuvent contribuer à la tension entre professionnels
- 2.5. Réfléchir au fonctionnement de l'équipe interprofessionnelle
- 2.6. Employer la négociation collaborative pour résoudre des conflits et gérer les malentendus

Gestionnaire

Définition :

Comme *gestionnaires*, les cardiologues participent à part entière à la vie d'organisations de soins de santé où ils organisent des pratiques durables, prennent des décisions sur l'affectation des ressources et contribuent à l'efficacité du système de soins de santé.

Compétences clés et habilitantes : Les cardiologues peuvent...

1. Participer à des activités qui contribuent à l'efficacité de leurs organisations et systèmes de soins de santé

- 1.1. Travailler en collaboration avec d'autres membres de leur organisation
- 1.2. Participer à l'évaluation et à l'amélioration des processus systémiques de maintien de la qualité comme les initiatives sur la sécurité des patients
- 1.3. Décrire la structure et le fonctionnement du système de santé en ce qui a trait à la cardiologie, y compris les rôles des médecins
 - 1.3.1. Décrire les avantages et les inconvénients des soins cardiaques dans des contextes divers, y compris les hôpitaux, les cliniques de soins ambulatoires, les cabinets, les soins à domiciles et les établissements de soins chroniques et de réadaptation
- 1.4. Décrire les principes du financement des soins de santé en ce qui a trait à la cardiologie, y compris la rémunération des médecins, l'établissement des budgets et le financement des organisations

2. Gérer efficacement leur pratique et leur carrière

- 2.1. Établir les priorités et gérer leur temps pour établir un juste équilibre entre les soins aux patients, les exigences de la pratique, les activités extérieures et la vie personnelle

- 2.2. Gérer une pratique en cardiologie, notamment les ressources financières et humaines
- 2.3. Mettre en œuvre des processus visant à assurer l'amélioration de leur pratique personnelle
- 2.4. Utiliser la technologie de l'information de manière appropriée pour les soins aux patients

3. Répartir judicieusement des ressources du secteur des soins de santé, qui sont limitées

- 3.1. Montrer une compréhension de l'importance d'une juste affectation des ressources en matière de santé et concilier efficacité, efficience, accès et soins optimaux aux patients
- 3.2. Appliquer des données probantes et des processus de gestion pour dispenser des soins dont le coût est approprié

4. Jouer des rôles d'administrateur et de chef de file

- 4.1. Présider des comités et des réunions, ou y participer efficacement
- 4.2. Diriger ou mettre en œuvre des changements apportés aux soins de santé
- 4.3. Planifier des éléments pertinents à la prestation des soins de santé (p. ex., horaires de travail)

Promoteur de la santé

Définition :

Comme *promoteurs de la santé*, les cardiologues utilisent leur expertise et leur influence de façon responsable pour promouvoir la santé et le mieux-être de patients individuels, de collectivités et de populations.

Compétences clés et habilitantes : Les cardiologues peuvent...

1. Répondre aux besoins et aux problèmes de santé de patients individuels dans le cadre des soins aux patients

- 1.1. Définir les besoins sanitaires d'un patient individuel
- 1.2. Repérer des possibilités de représentation, de promotion de la santé et de prévention des maladies auprès de personnes auxquelles ils prodiguent des soins
- 1.3. Faire preuve de compréhension de la possibilité d'intérêts divergents entre la défense des intérêts de patients individuels et de la collectivité dans son ensemble

2. Répondre aux besoins sanitaires des collectivités qu'ils servent

- 2.1. Décrire les milieux de pratique qu'ils servent

- 2.2. Repérer des possibilités de représentation, de promotion de la santé et de prévention des maladies dans les collectivités qui sont à risque de maladies cardiovasculaires et de leurs complications
 - 2.2.1. Mettre en œuvre les connaissances de prévention primaire et secondaire des maladies cardiovasculaires
- 2.3. Comprendre qu'il peut y avoir des intérêts divergents entre les collectivités servies et d'autres populations

3. Définir les déterminants de la santé des populations qu'ils servent

- 3.1. Déterminer les facteurs biologiques, psychosociaux, environnementaux et économiques de santé de la population, y compris les obstacles d'accès aux soins et aux ressources
 - 3.1.1. Utiliser ces informations dans un plan de prise en charge et de prévention, et assurer l'accès à des services sociaux et de santé appropriés dans la prise en charge des patients individuels
- 3.2. Repérer les groupes vulnérables ou marginalisés au sein des populations servies et y répondre de la façon appropriée

4. Promouvoir la santé de patients individuels, de collectivités et de populations

- 4.1. Décrire une façon de mettre en œuvre un changement d'un déterminant de la santé des populations qu'ils servent
- 4.2. Décrire l'effet des politiques publiques sur la santé cardiovasculaire des populations servies
- 4.3. Repérer les points d'influence dans le système de santé et sa structure
- 4.4. Décrire les enjeux éthiques et professionnels inhérents à la représentation dans le domaine de la santé, y compris l'altruisme, la justice sociale, l'autonomie, l'intégrité et l'idéalisme
- 4.5. Comprendre la possibilité inhérente de conflits entre leur rôle de promoteur de la santé qui intervient en faveur d'un patient ou d'une collectivité et celui de gestionnaire ou gardien
- 4.6. Décrire le rôle de la profession médicale dans l'intervention collective en faveur de la santé et de la sécurité des patients

Érudit

Définition :

Comme *érudits*, les cardiologues démontrent pendant toute leur vie un engagement envers l'apprentissage fondé sur la réflexion, ainsi que la création, la diffusion, l'application et l'utilisation de connaissances médicales.

Compétences clés et habilitantes : Les cardiologues peuvent...

1. Maintenir et améliorer les activités professionnelles par l'acquisition continue du savoir

- 1.1. Décrire les principes du maintien de la compétence
- 1.2. Décrire les principes et les stratégies de mise en œuvre d'un système de gestion du savoir personnel
- 1.3. Reconnaître les problèmes d'apprentissage dans la pratique et en tenir compte
- 1.4. Procéder à des vérifications de la pratique personnelle
- 1.5. Poser une question appropriée concernant l'apprentissage
- 1.6. Consulter et interpréter les données probantes pertinentes
- 1.7. Appliquer de nouvelles connaissances à la pratique
- 1.8. Évaluer l'incidence de tout changement dans la pratique
- 1.9. Documenter le processus d'apprentissage

2. Évaluer de façon critique de l'information médicale et ses sources et en faire une utilisation judicieuse lors de la prise de décisions touchant à la pratique

- 2.1. Décrire les principes de l'évaluation critique
- 2.2. Évaluer de façon critique les données probantes obtenues afin de répondre à une question clinique
- 2.3. Intégrer des conclusions d'évaluation critique aux soins cliniques

3. Faciliter l'acquisition du savoir pour les patients, les membres de leur famille, les étudiants, les résidents, d'autres professionnels de la santé, le public et d'autres intervenants

- 3.1. Décrire les principes d'apprentissage pertinents à la formation en médecine
- 3.2. En collaboration, définir les besoins d'apprentissage et les résultats souhaités chez des tiers
- 3.3. Choisir des stratégies efficaces d'enseignement et un contenu permettant de faciliter l'apprentissage chez des tiers
- 3.4. Démontrer des techniques efficaces de présentation de conférences ou d'exposés
- 3.5. Évaluer un contact d'enseignement et y réfléchir

- 3.6. Fournir une rétroaction efficace
- 3.7. Décrire les principes d'éthique qui ont trait à l'enseignement

4. Contribuer à la création, à la diffusion, à l'application et à l'utilisation de connaissances et de pratiques médicales nouvelles

- 4.1. Décrire les principes de la recherche et de l'enquête scientifique
- 4.2. Décrire les principes de l'éthique de la recherche
- 4.3. Poser une question érudite
- 4.4. Effectuer une recherche systématique de données probantes
- 4.5. Choisir et mettre en œuvre des méthodes appropriées pour répondre à la question
- 4.6. Diffuser les résultats d'une étude au moyen de présentations ou de publications

Professionnel

Définition :

Comme *professionnels*, les cardiologues se consacrent à la santé et au mieux-être de la personne et de la société, à la pratique respectueuse de l'éthique, à l'autoréglementation de la profession et aux critères rigoureux de comportements personnels.

Compétences clés et habilitantes : Les cardiologues peuvent...

1. Démontrer un engagement envers leurs patients, la profession et la société par une pratique respectueuse de l'éthique

- 1.1. Avoir les comportements professionnels appropriés dans la pratique, ce qui comprend l'honnêteté, l'intégrité, de dévouement, la compassion, le respect et l'altruisme
 - 1.1.1. Comprendre la nature des relations professionnelles interpersonnelles et leurs limites avec les patients, les collègues et les étudiants
- 1.2. Témoigner de leur engagement à dispenser des soins de la plus grande qualité et à maintenir leur compétence
- 1.3. Reconnaître les problèmes d'éthique qui se posent dans la pratique et y répondre de façon appropriée
- 1.4. Déceler, déclarer et gérer les conflits d'intérêts perçus, possibles et réels
- 1.5. Reconnaître les principes et les limites de la vie privée et de la confidentialité chez les patients tels que définis par la loi et les normes d'exercice de la profession
- 1.6. Maintenir des relations appropriées avec les patients

2. Démontrer un engagement envers leurs patients, la profession et la société en participant à l'autoréglementation de la profession

- 2.1. Comprendre les codes de pratique de la profession, fondés sur la loi et la déontologie
- 2.2. S'acquitter des obligations réglementaires et législatives découlant de la pratique courante
- 2.3. Démontrer leurs responsabilités face aux ordres de médecins
- 2.4. Reconnaître le comportement antiprofessionnel de tiers dans la pratique et y réagir
- 2.5. Participer à l'examen de pairs

3. Démontrer un engagement envers la santé des médecins et la viabilité de leur pratique

- 3.1. Établir un équilibre entre les priorités personnelles et professionnelles afin d'assurer leur santé personnelle et la viabilité de leur pratique
- 3.2. S'efforcer d'accentuer leur sensibilisation et leur perspicacité personnelles et professionnelles
- 3.3. Reconnaître les cas où d'autres professionnels sont dans le besoin et y réagir de la façon appropriée

RÉVISÉ – Comité d'examen des normes de formation spécialisée – avril 2010

MISE À JOUR RÉDACTIONNELLE – avril 2013

MISE À JOUR RÉDACTIONNELLE – mai 2017